



Objectifs de la formation

Le baccalauréat général de l'enseignement agricole est un **baccalauréat à caractère scientifique** et implique des capacités de concentration, de rigueur, de raisonnement et un goût de l'expérimentation.

Son objectif est de développer une réelle culture scientifique fondée sur des connaissances et une approche expérimentale des sciences. En plus d'une formation théorique très solide en sciences, il permet aux élèves de s'épanouir dans les autres disciplines plus littéraires.

Conditions d'admission

Le Baccalauréat Général à caractère scientifique est accessible après une seconde générale et technologique (ministère de l'agriculture ou éducation nationale) et permet aux élèves d'enrichir leurs connaissances scientifiques.

Un bon niveau en sciences en 2nde est recommandé.

Poursuites d'études et/ou débouchés

Le Baccalauréat général n'est pas professionnalisant. Après son obtention, l'élève a le choix entre études courtes ou études longues :

- Les BTS assistance technique d'ingénieur, chimiste, informatique de gestion..., les DUT (génie physique), ou les IUT (génie biologique, mesures physiques, informatique).
- Les BTSA de l'enseignement agricole (Productions Animales, Viticulture Œnologie, Gestion et Maîtrise de l'Eau).
- L'Université ; les domaines envisageables sont : maths, biologie, chimie, physique, informatique, géologie, sciences pour l'ingénieur, économie-gestion, langues, STAP... mais aussi toutes les sciences humaines.
- Les prépas scientifiques mais aussi les classes des prépas commerce et littéraires.
- Les écoles spécialisées dans le domaine scientifique ou de la santé.

Contenu de la formation

Une spécificité du lycée de Fondettes : La spécialité Biologie- Ecologie

Elle utilise une démarche d'investigation, la mise en place de protocoles expérimentaux : toutes ces méthodes scientifiques sont valorisées.

La spécialité permet l'étude des interactions et dynamiques des populations, des communautés (faune / flore), et vise à mettre en lien biologie et écologie par l'étude du vivant.

Le lycée de Fondettes dispense les enseignements obligatoires communs à toutes les classes de Baccalauréat Général

et

3 spécialités scientifiques :

1ère G	Terminale G		
Mathématiques : 4 heures Physique Chimie : 4 heures Biologie Ecologie : 4 heures	Mathématiques : 6 heures Physique Chimie : 6 heures	Physique Chimie : 6 heures Biologie Ecologie : 6 heures	Mathématiques : 6 heures Biologie Ecologie : 6 heures (sous réserve)

Deux options facultatives en terminale G : Maths complémentaires et Maths expertes **(sous réserve)**

Pourquoi choisir Tours-Fondettes agrocampus ?

L'option Hippologie Equitation :

Les élèves intéressés peuvent s'inscrire pour l'année de première et de terminale, à l'Option hippologie-équitation.

Cet enseignement hebdomadaire comporte : 1h d'équitation+ soins aux chevaux dans un centre équestre partenaire en dehors de l'emploi du temps et 1h d'hippologie au lycée. Une évaluation régulière est assurée et les notes sont portées sur le bulletin trimestriel.

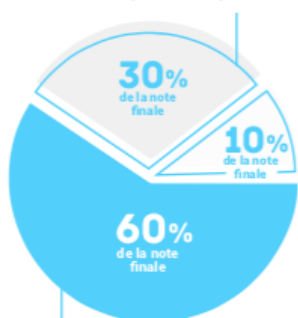
Cette option est ouverte à tous les élèves, du débutant au cavalier confirmé .Une convention pédagogique est établie entre le centre équestre et le lycée mais l'organisation du financement des leçons d'équitation est à la charge du centre équestre.

L'option AET (3 heures par semaine) : Elle a pour objectif de rendre acteur les élèves de la transition agroécologie et énergétique. Pour cela une étude de territoire sera réalisée en 1^{er}. En terminale, il leur sera demandé d'élaborer un projet en groupes, afin de développer leur capacité collaborative, leur esprit critique, leur argumentation et leurs compétences de communication **(sous réserve)**

Modalités d'évaluation

ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

- Histoire-géographie
- Langue vivante A
- Langue vivante B
- Enseignement scientifique
- EPS
- Enseignement de spécialité suivi uniquement en première



ÉPREUVES FINALES

- Français (épreuve anticipée en première)
- Philosophie
- Grand oral
- Enseignements de spécialité suivis en terminale

CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie				
	LVA / LVB				
	Enseignement scientifique				
	Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{er} uniquement				
			EPS	Tout au long de l'année	

*Sauf : LVA/LVB : au 2^e trimestre de 1^{er}, épreuve écrite d'1 h ; au 3^e trimestre de 1^{er}, épreuve écrite d'1 h 30 ; au 3^e trimestre de terminale, une épreuve écrite de 2 h et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité Arts : oral de 30 min

- ✓ Durée des épreuves : **2 H***
- ✓ Devoirs sur table pendant les cours
- ✓ Dates fixées par l'établissement
- ✓ Sujets choisis par l'équipe éducative dans la banque nationale de sujets

CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

Première			Terminale			
sept.	janv.	juin	sept.	janv.	mars	juin
			Français écrit et oral			
					Enseignements de spécialité	
						Philosophie
						Grand oral

**Sauf : Oral de français : 20 min
Grand oral : 20 min

Épreuves d'enseignement de spécialités :
- entre 3h30 et 4 h pour les épreuves écrites
- entre 20 min et 30 min pour les épreuves orales complémentaires aux épreuves écrites en Arts et LLCEP
- 3h30 d'épreuves écrites et 1h30 d'épreuves pratique en Biologie et Ecologie, Numérique et sciences informatiques, Physique-Chimie ; Sciences de la Vie et de la Terre

- ✓ Durée des épreuves : **4 H****
- ✓ Sujets nationaux
- ✓ Dates nationales